

Institut Européen des Jardins & Paysages

Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie

Province de Hainaut

Parc du Château de La Follie

Auteur(s) : Nathalie de Harlez et l'Institut du Patrimoine wallon

*Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie
Province de Hainaut
Parc du Château de La Follie*

Nom du jardin	Parc du Château de La Follie
Nom ancien	Château d'en bas
Date de création	milieu du XVII ^e siècle ; milieu du XIX ^e siècle ; dernier quart du XX ^e siècle
Province	Hainaut
Arrondissement	Soignies
Commune	Ecaussinnes
Coordonnées	Haute Rue, 27 ; 7190, Ecaussinnes-d'Enghien ;
Localisation	Latitude : 50.5746417 Longitude : 4.17871530000022

Historique

Implanté au cœur de la vallée de la Sennette, le château dit d'en bas a été construit dans un bois marécageux - d'où le nom de « Follie » synonyme de « Feuillée » - à environ 700 mètres à vol d'oiseau du château-fort d'Ecaussinnes-Lalaing aussi dénommé château d'en haut. Au XIV^e siècle, la forteresse - originaire sans doute des alentours de 1300 - est constituée d'un quadrilatère en moellons de calcaire flanqué de tours d'angle, entouré de douves et précédé d'une barbacane. A partir des années 1500, Bernard II d'Orley (décédé en 1506), échanson de Philippe le Beau, et surtout sa veuve Isabeau de Withem (décédée en 1532) font aménager un nouveau château qui réutilise néanmoins les courtines et leurs tours d'angle médiévales. Acquis en 1659 par Jean de la Hamaide, seigneur d'Henripont, le domaine est ravagé en 1691 par les troupes de Louis XIV et laissé en ruines. Il ne sera restauré qu'au début du XIX^e siècle par le baron Sébastien-Charles de la Barre de Flandre qui en modifie sensiblement la physionomie. Celui-ci fait élever la longue façade postérieure longeant la rivière, dans le style néoclassique, aménage la tour-porche en appartements (1856), modernise la cour intérieure en supprimant les croisillons de pierre des baies, comble les douves et fait aménager un parc paysager traversé par le cours élargi de la Sennette. Cette cour pavée est dominée par de hautes façades homogènes de la première moitié du XVI^e siècle, restaurées en 1927. L'angle sud-ouest est occupé par la chapelle Saint-Christophe, oratoire octogonal d'inspiration gothique, entièrement en pierre de taille, accessible uniquement de l'intérieur du château. L'édifice superpose deux niveaux coiffés d'une toiture d'ardoise bulbeuse. Les vitraux conservés - partiellement restaurés au XIX^e et au XX^e siècles - forment avec le décor peint de la voûte un rare ensemble cohérent du XVI^e siècle. En 1928, des fouilles menées dans la pelouse de la cour d'honneur par le comte Pierre de Lichtervelde et le chanoine Puissant ont mis au jour les douves du château médiéval, les bases de deux tours du châtelet ayant précédé le pont-levis et une partie de la contrescarpe, encore visibles aujourd'hui. Des nombreux travaux de restauration ont été entrepris par la famille Lichtervelde depuis le début du XX^e siècle, en particulier le rétablissement des croisillons de pierre aux baies de la cour intérieure. L'entrée du domaine est annoncée par une allée de platane axée sur une courte tour-porche du XVI^e siècle (remaniée au XVIII^e siècle) adossée à une longue galerie de remises à voitures ouvertes sur l'avant-cour du château par quatorze arcs et autant de portes à double vantail. A l'extrémité gauche de la galerie, une porte charretière en cintre donne accès à un jardin. Le seul élément décoratif de cette zone était un kiosque à toit de chaume élevé à l'aplomb du coteau longeant la dérivation de la Senneffe. Cet ouvrage était accompagné d'un décor d'encrochement dont subsiste quelques vestiges. Celui-ci jouait le rôle de belvédère sur une grande partie du parc paysager, la rivière et le château. L'ensemble révèle une composition paysagère exploitant prioritairement

les qualités naturelles d'un site aux reliefs variés permettant l'aménagement de promenades d'agrément sur deux niveaux : dans les surfaces enherbées accompagnant les bâtiments et sur le coteau surplombant le bras d'eau. En regard de l'entrée, au-delà de l'allée de platane, un ancien site d'exploitation de pierre de grès entièrement boisé comprend une tour néo-gothique en moellons élevée à la fin du XIX^e siècle. Cet élément pittoresque surplombe l'ancien trou de carrière désaffecté et comblé par l'eau.

Description

Éléments architecturaux : Marquant l'entrée de la propriété, longue galerie aveugle d'un seul niveau (jadis deux) précédée d'une tour-porche carrée couverte d'une bâtière d'ardoise à croupes et coyaux dotée de lucarnes. Côté basse-cour, la façade de la galerie est rythmée de quatorze arcs en anse de panier fermés par des portes à double vantail sous baie d'imposte du XIX^e siècle. L'ensemble qui abrite des remises à voitures est couvert d'une bâtière d'ardoise piquée de cinq lucarnes. Isolé à l'ouest de la galerie et perpendiculaire à celle-ci, ancien logis de ferme du XVII^e siècle, seul subsistant de l'ancienne ferme castrale. Le bâtiment est aujourd'hui compris dans le périmètre du jardin emmuré. En partie haute du site boisé de l'ancienne carrière de grès, tour hexagonale en moellons de grès élevée sur une base talutée, percée de meurtrières et terminée par un couronnement crénelé.

Éléments mobiliers : Au sommet de l'escalier du jardin clos et de son mur de soutènement, suite de larges vasques à décor de draperie sur piédouche, replacées sur des bases carrées en pierre (anciens éléments d'amortissement de piliers).

Éléments végétaux : Allée d'accès incomplète plantée de 35 platanes (*Platanus x acerifolia*). Les plus beaux arbres sont regroupés à proximité de la promenade en boucle qui ceinture la partie nord-ouest du parc (à gauche du porche d'entrée). Depuis le porche, sous des reliefs de tables de symphorine (*Symphoricarpos orbiculatus*), un hêtre vert (*Fagus sylvatica*) suivi de deux platanes (*Platanus x acerifolia*), un tulipier (*Liriodendron tulipifera*), un groupe de hêtre pourpre (*Fagus sylvatica* 'Atropurpurea'), un platane (*Platanus x acerifolia*), un érable sycomore à feuilles panachées (*Acer pseudoplatanus* 'Leopoldii'), trois jeunes copalmes (*Liquidambar styraciflua*), un mélèze (*Larix decidua*), un beau merisier (*Prunus avium*). En fin de course vers le château, important groupe de hêtre pourpre (*Fagus sylvatica* 'Atropurpurea') et vert précédant deux tilleuls argentés (*Tilia petiolaris*). En regard du pignon opposé (ouest), sept tilleuls plantés en hémicycle (*Tilia x europaea* ; *Tilia cordata*) enserrant deux houx (*Ilex aquifolium*). Deux beaux topiaires d'if (*Taxus baccata*) taillés en cône encadrent la façade arrière du château. Au-delà du bras d'eau, dans la large perspective s'ouvrant depuis le château, un jeune catalpa (*Catalpa bignonioides*) se dégage des masses arborées. Le grand ensemble arboré occupant le versant est composé majoritairement de tilleuls argentés (*Tilia petiolaris*) et de hêtres pourpres (*Fagus sylvatica* 'Atropurpurea'). Dans le jardin clos, ont été redessinés des compartiments et des plates-bandes de buis (*Buxus sempervirens*) principalement plantés de rosiers, de plantes vivaces et d'arbustes à fleurs.

Potager : Une planche légumière a été implantée au dessus des escaliers du jardin clos. Elle précède un grand verger, également emmuré, conservant quelques alignements irréguliers de fruitiers de demi-tige.

L'eau : Le cours de la Senette, légèrement élargi, traverse le parc du sud au nord. En limite nord du parc, il alimente un moulin à grains (moulin dit du Ramponneau) toujours équipé de sa roue et précédé d'un large portique à vannes barrant la rivière. Au-delà de l'entrée rue Haute, l'allée de platane cotoye le site boisé d'une ancienne exploitation de carrière de grès aujourd'hui comblée d'eau. La surface d'eau est affectée à la pêche.

État de conservation : La partie la plus ancienne du parc est le jardin clos de hauts murs de brique récemment transformé en jardin de fleurs à couper et prolongé d'un grand verger au sud. Le mur, à cette extrémité, présente d'importants effondrements. Un jardin régulier d'agrément est déjà signalé à cet endroit par une vue peinte du château en 1691. On y voit une suite de carrés divisés par de larges chemins sablés. Le jardin est délimité par deux longues charmilles rythmées d'éléments sculptés. La carte de Ferraris ne confirme pas la présence d'un tel dispositif. Le tracé paysager - encore en place et ponctuellement complété de plantations nouvelles - est réalisé pour S.- Ch. de la Barre de Flandre vers le milieu du XIX^e siècle, après le comblement des douves. La partie la plus représentative de cet ensemble et la mieux conservée est le long anneau paysager maintenu au nord du château et sa promenade sous les frondaisons des grands arbres. La grande zone boisée occupant le plateau vers l'est, au-delà du bras d'eau, n'est plus qu'un important taillis sous futaie encore partiellement accessible par un étroit sentier de terre battue. A l'aplomb du coteau faisant face au château existait un kiosque circulaire à toiture de chaume et décor de faux-branchage

aujourd'hui entièrement disparu. De cet endroit, on bénéficie de longues perspectives sur le bras d'eau, vers le moulin au nord, et vers les prairies au sud. Le grand verger d'arbres de haute-tige présente des alignements incomplets de fruitiers d'âges et de formes variés.

Maintenance : Les travaux prioritaires (tonte, nettoyage des chemins, tracé des bordures des surfaces gazonnées, taille des topiaires) sont effectués à intervalles réguliers, permettant le maintien des promenades dans l'anneau paysager au nord du château et des grands tapis herbeux entourant ce dernier. Sur les berges du bras d'eau, les fauchages espacés permettent aux hautes herbes et aux ombellifères de se développer conférant un caractère très naturel aux abords immédiats. Le jardin emmuré accueillant les carrés de fleurs à couper et le verger nécessitent des travaux de coupe des haies et de nettoyage des sols réalisés régulièrement.

Cartographie

Carte chorographique des Pays-Bas autrichiens du Comte de Ferraris (1771-1777) : 63/4

Carte topographique 1.20.000^e (Dépôt de la Guerre) : 39/5 (Braine-le-Comte) Impr. coul. 1897

Carte topographique 1.10.000^e (Institut Géographique National) : 39/5

Orthophotoplan 1.10.000^e (Service Public de Wallonie) : 39/5/4

Autre(s) source(s) cartographique(s) :

Carte des Ecaussinnes. Gravure anonyme, n.d. (XVIII^e siècle). (Archives du château).

Plan de l'enclos du château du grand Ecaussinne. Aquarelle sur papier, n.s., n.d. (entre 1750 et 1800) (Archives du château).

Carte du cours de la Senne, avec indication des travaux à y faire pour y établir une bonne navigation, depuis le moulin de la Folie à Ecaussinnes-Saint-Rémy jusqu'au canal de Bruxelles ; dressée d'après les ordres des états du Hainaut en 1783 par Philippe-François Lippens, expert en l'art hydraulique et par les géomètres F.-J. Desaubleaux et M. Wanderpepen (Archives de l'État à Mons, cartes et plans, n° 300).

Plan du domaine de la Follie à Ecaussinnes. Aquarelle sur papier, n.d. (Archives du château).

Iconographie

Autre(s) source(s) iconographique(s) :

Vue du château d'Ecaussinnes tel qu'il était lorsque Louis XIV en fit le siège en 1691. Peinture anonyme (collections du château).

Bibliographie

BAUDOUIN Jean-Claude et de SPOELBERCH Philippe, *Arbres de Belgique. Inventaire dendrologique 1987-1992*, s.l., 1992, p. 426.

GENICOT Luc-François (dir.), *Le grand livre des châteaux de Belgique*, Bruxelles, Vokaer, 1977, t. 2, p. 171-173.

Le patrimoine monumental de la Belgique Wallonie, Liège, P. MARDAGA, 1972 à 1997, vol.1, t.23, p. 185-194.

Recensement des arbres et haies remarquables, Ministère de la Région Wallonne.

Informations administratives

Intitulé du classement : Site

Éléments classés : parc

Arrêté : 1976-07-07

Publié : oui

Superficie : 6 hectares

Informations complémentaires

Auteur du formulaire : Serge Delsemme / Nathalie de Harlez de Deulin

Date de création de la notice : 2002-07-30

Index

Statut : privé

Ouverture : fermé au public

classement : Site

Type : À la française

Type : Paysager